

**DEMANDE DE DEROGATION**

- POUR**
- LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT
  - LA DESTRUCTION
  - LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
- DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

<b>A. VOTRE IDENTITE</b>		
Nom et Prénom : Monsieur Sandy Messaoui		
Adresse : 11 rue de Cambrai (Bâtiment 33 – Parc du Pont de Flandre)		
Commune : Paris		
Code postal 75945 Paris Cedex 19		
Nature des activités : Opérateur foncier et aménageur		
Qualification : Directeur Territorial – Direction Territoriale Grand Paris Est		
<b>B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION</b>		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Motacilla alba</i> Bergeronnette grise		Cf. étude écologique
B2 <i>Apus apus</i> Martinet noir		Cf. étude écologique
B3 <i>Hirundo rustica</i> Hirondelle rustique		Cf. étude écologique
B4 <i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles		Cf. étude écologique
B5 <i>Oecanthus pellucens</i> Grillon d'Italie		Cf. étude écologique
B6 <i>Ruspolia nitidula</i> Conocéphale gracieux		Cf. étude écologique
B7 <i>Iphiclides podalirius</i> Flambé		Cf. étude écologique
B8 <i>Satyrium w-album</i> Thécla de l'Orme		Cf. étude écologique

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

<b>C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *</b>			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détenion en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : <b>Projet d'aménagement de la ZAC Maison-Blanche, qui accueillera à terme (horizon 2030) près de 10 000 habitants. Les aménagements doivent désenclaver le quartier en l'ouvrant vers l'extérieur afin de le connecter au reste de la commune.</b>			

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT**Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé 

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle  Capture au filet   
 Capture avec épuisette  Pièges  Préciser :  
 Autres moyens de capture  Préciser :

Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION\***

Destruction des nids  Préciser : ...  
 Destruction des œufs  Préciser :  
 Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser :  
 Par pièges létaux  Préciser :  
 Par capture et euthanasie  Préciser :  
 Par armes de chasse  Préciser :  
 Autres moyens de destruction  Préciser : destruction involontaire d'individus possible en phase travaux

Suite sur papier libre

**D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE\***

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser :  
 Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :  
 Utilisation de sources lumineuses  Préciser : En phase chantier et exploitation par les éclairages  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser : En phase chantier par la circulation d'engins chantier  
 Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser :  
 Utilisation d'armes de tir  Préciser :  
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser :

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Chargés d'études en écologie (expertise faune/flore)  
 Formation continue en biologie animale  Préciser :  
 Autre formation.....  Préciser : Doctorat en éthnoécologie

**F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION**

Préciser la période : La réalisation de la ZAC s'échelonne entre début 2023 et jusqu'à 2032, en 4 phases  
 ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION**

Régions administratives : Ile-de-France  
 Départements : Seine-Saint-Denis (93)  
 Cantons : Gagny  
 Commune : Neuilly-sur-Marne

**H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE**

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires.....  
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace .....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Mesures d'évitement : 1) Conservation de 88 % du parc boisé à l'échelle du projet 2) Conservation d'une partie de la haie mixte en lisière sud (phase 2 bis) 3) Conservation des pelouses sableuses rases (phase 2bis) 4) Conservation partielle de la prairie mésophile (phase 2 bis et 4) Mesures de réduction : 1) Installation d'une barrière anti-amphibiens en bordure du chantier 2) Respect de la phénologie des espèces. 3) Périmètre de protection autour des habitats préservés en phase travaux 4) Contrôle des espèces végétales invasives en phase chantier. 5) Mise en œuvre d'un chantier vert 6) Abattage doux des arbres favorables aux chiroptères 7) Valorisation de la haie mixte conservée (phase 2 bis) 8) Mise en place de nichoirs à chiroptères 9) Contrôle des espèces végétales invasives en phase exploitation. 10) Réduction de l'impact de l'éclairage. Mesures de compensation : Renaturation de 6,37 ha sur le Bois de l'Etoile. Mesures d'accompagnement : 1) Mise en place d'hibernaculum à reptiles 2) Plantations d'arbres 3) Mise en place des prescriptions écologiques 4) Plan de gestion comprenant l'ensemble des habitats à entretenir  
Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Chaque intervention pendant le suivi en phase chantier fera l'objet d'un compte-rendu, qui sera transmis à la DRIEAT. En phase d'exploitation, de la même façon des rapports de suivi seront produits chaque année de suivi et envoyés à la DRIEAT** .....

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à  
le  
Votre signature